

CERTIFICAT DE CONFORMITE (véhicules livrés en châssis-cabine)

Je soussigné, RENAULT TRUCKS SAS, 99 route de Lyon - 69802 SAINT PRIEST, constructeur, certifie que le véhicule livré :

(1) en châssis-cabine (voir notas)

(2) dénomination

D.1	Marque	RENAULT
D.2	Type Variantes* Versions*	44BHM1 CC 35
D.3	Dénomination commerciale	MIDLUM
E	N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type (1)	VF644BHM000001044
F.1	Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)	11990
F.2	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	11990
F.3	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg)*	21990
J	Catégorie internationale	N2G
J.1	Genre national*	CAM
K	Numéro de la réception par type	L-0264-06-03
P.1	Cylindrée (cm ³)	7146
P.2	Puissance nette maxi (kW)*	177 (240 EC06)
P.3	Source d'énergie	Gazole
P.6	Puissance administrative (CV)	19
S.1	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)*	002
U.1	Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))*	Position échappement : (L) Niveau sonore : 084
U.2	Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn ⁻¹)	1725
V.7	C02 (g/km)	N.C
V.9	Classe environnementale*	DXI7 240 EC06 TR25 : 0555*0651C

est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus;

- sort de nos usines (magasins) le :

- pour être livré à :

(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Fait à Lyon, le 25/06/2009

Gérard ARMANET
Responsable pôle Order Managment
RENAULT TRUCKS SAS

(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.

NOTA 1 : pour obtenir l'immatriculation dans le genre CAM du véhicule livré en châssis-cabine, désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type et :

- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles
- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire ;
- soit un procès-verbal de réception à titre isolé.

NOTA 2 : pour obtenir l'immatriculation dans le genre VASP (sauf BOM), du véhicule livré en châssis cabine, désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type et :

- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire ;
- soit un procès verbal de réception à titre isolé.

NOTA 3 : Ce véhicule est apte à circuler en engin de service hivernal dans les conditions ci-après :

PTAC : 14000 kg

PTRA : 17500 kg

Maxi sur essieu 1 : 6270 kg

Maxi sur essieu 2 : 8280 kg

Il devra subir une réception à titre isolé par la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement avant son immatriculation.